

ÉGYPTE
monde arabe

Égypte/Monde arabe

17 | 1994
Soudan 2

Sur la dynamique des langues dans l'est du Soudan

Didier Morin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ema/1457>

DOI : 10.4000/ema.1457

ISSN : 2090-7273

Éditeur

CEDEJ - Centre d'études et de documentation économiques juridiques et sociales

Édition imprimée

Date de publication : 31 mars 1994

Pagination : 143-153

ISSN : 1110-5097

Référence électronique

Didier Morin, « Sur la dynamique des langues dans l'est du Soudan », *Égypte/Monde arabe* [En ligne], Première série, Soudan 2, mis en ligne le 08 juillet 2008, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ema/1457> ; DOI : 10.4000/ema.1457

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Tous droits réservés

Sur la dynamique des langues dans l'est du Soudan

Didier Morin

- 1 Le bilinguisme est logiquement perçu comme le résultat d'une situation de contacts tantôt violents tantôt pacifiques dont le terme inéluctable serait l'acculturation. Celle-ci est souvent encouragée. Elle est, pour les tenants d'une politique volontariste, désespérément lente. De fait, comme l'a noté Marcel Cohen :

« Le latin, importé par la conquête, a mis cinq siècles à éliminer le gaulois. Le latin en train de prendre forme d'ancien français a mis trois siècles à éliminer les langues germaniques des envahisseurs francs, burgondes, wisigoths. Le français, langue du domaine royal devenue langue littéraire brillante au XI^e siècle, plus tard langue nationale, n'a pas encore éliminé au XX^e siècle les patois de même origine latine qui se sont formés par différenciation, sur le domaine morcelé de l'époque féodale, non plus que les petites langues non romanes (breton, basque, etc.). »

- 2 Cet exemple, emprunté à un domaine sans rapport avec l'est du Soudan, aide à situer la complexité d'une région où coexistent principalement : le bedja, langue couchitique, le tigré, langue éthio-sémique, et l'arabe, sans omettre d'autres langues éparses, venues de l'ouest (zaghawa, fur, hawsa, nilotiques, etc.), frontalières (baria et kunama) ou transplantées (saho, tigrigna d'Érythrée). Ce plurilinguisme, pour se limiter aux trois principales langues citées, procède de dynamiques anciennes. Le bedja (tu-beDawie)¹, langue la plus anciennement en place dans l'espace compris entre le Nil, l'Atbara et la mer Rouge, s'il a nettement régressé en Égypte pour n'être plus représenté qu'à la hauteur d'Assouan et de Mersa Alam, a connu, depuis un demi-siècle, une redistribution, avec la concentration de populations dans la zone de culture de la basse vallée du Gash.
- 3 Le tigré des confins soudano-érythréens, principalement de Massawa à Tokar et Kassala, subit l'influence de la variété valorisée des hautes terres, après avoir absorbé des éléments précédemment bedjaphones, les Beni-Amers. Le parler de ces Beni-Amers est de plus en plus vécu comme la variété rurale et pauvre du tigré. Le mouvement démographique dont il est le produit est maintenant culturellement contredit par la montée en puissance, dans le cadre national érythréen, de la variété parlée dans le *rora mansa'*, le plateau de la région de Keren. Il est aussi en concurrence avec le tigrigna,

langue dominante d'Erythrée et en augmentation rapide au Soudan durant le long conflit érythréen.

- 4 L'arabe, seule langue instrumentée des trois, langue de culture, de religion et véhiculaire intercommunautaire, tout en devenant une des langues urbaines employées par les Bedjas à Kassala et Port-Soudan, avec l'entrée en ville de groupes ruinés par la désertification, demeure surtout une langue d'hommes, les femmes bedjaes continuant très largement à échapper à la scolarisation et à demeurer recluses au foyer. Il tend, sous l'effet de la crise économique actuelle, à devenir, pour ceux qui en ont une maîtrise suffisante, un motif supplémentaire pour aller chercher du travail hors du Soudan, aux dépens de son rôle historique dans la construction nationale.
- 5 Ces trois évolutions contradictoires sont lourdes de conséquences, dans la mesure où elles affectent l'arrière-pays de Port-Soudan, principale ouverture du Soudan sur le monde extérieur.

Bilinguisme

- 6 Les situations de bilinguisme conduisent à l'emploi de « langue première » ou « seconde » pour caractériser les diverses compétences d'un locuteur dans des aires où plusieurs pratiques coexistent au sein d'une même communauté. De fait, l'idée de langue première ou seconde renvoie à une chronologie des apprentissages, surtout vérifiable lorsque la langue du milieu n'est pas la langue de scolarisation : on ajoute à une compétence de la sphère relationnelle informelle, familiale ou affective, celle du domaine formel, officiel, où s'exerce notamment la puissance administrative.
- 7 En situation de multilinguisme ancien où les locuteurs ont, à des degrés divers (mais lesquels ?) capacité à s'exprimer simultanément en bedja, en tigré, en arabe, le terme de langue primaire et secondaire paraît mieux rendre compte de la pratique réelle, qui atténue ce que la carte linguistique définit comme relevant du domaine arabophone. Si l'on admet trois situations polaires potentielles :
 1. lg.1 > lg.2
 2. lg.1 = lg.2
 3. lg.1 < lg.2.
- 8 On voit que la balance peut varier pour un même individu. En milieu bédouin ou intracommunautaire, la langue 1 (le bedja, le tigré) sera plus employée que l'arabe. En situation d'échange intercommunautaire, la langue 2 (l'arabe) deviendra dominante.
- 9 Le rapport $Ig .1 < Ig .2$, correspondant à un bilinguisme généralisé, s'applique bien aux communautés nubiennes qui, avant même la construction du barrage d'Assouan, étaient caractérisées par un important mouvement migratoire en direction des villes et, en Égypte, par un taux de scolarisation qui se rapprochait de celui des communautés urbaines (Femea). Cette arabisation n'a fait que se renforcer avec leur transplantation en milieu monolingue. Cette situation de bilinguisme généralisé est aussi celle des 'Ababda, sans doute d'origine bedjae et maintenant virtuellement arabisés en totalité, notamment à la suite de nombreux intermariages avec des Nubiens.
- 10 La prise en compte de ce double comportement ne prend pas position sur l'influence d'une langue sur l'autre. Celle de l'arabe est évidente mais elle est trompeuse car elle n'est pas univoque. L'exemple est fourni par le tigré, dont le vocabulaire relève de trois

stocks principaux : bedja, pansémitique et plus spécifiquement arabe. La part de mots bedjas est indépendante du degré de bilinguisme des locuteurs beni-amers mais procède d'une évolution récente avec l'influence croissante de la norme mansa' qu'un relevé lexical ne retrace pas nécessairement. Le beni-amer *shagâb*, « travail », pris à l'arabe via le bedja (radical *shaga* + *b* accusatif) a comme équivalent à Keren *shiq*, qui est directement emprunté à l'arabe. On trouvera encore en beni-amer *badob*, « terre » (bedja *bado* + *b*) et en mansa' *'arid*. Inversement, le beni-amer *bet darasat awâlid*, « école de filles », sonne plus arabe que le mansa' *bet mihro nây awâlid* ; de même, on comparera : beni-amer *jawâbi-ye*, « ma lettre », et mansa' : *la-waraqâ-cce* (où l'éthio-sémique *waraqat* est préféré à l'arabe *jawâb*). Cette hétérogénéité lexicale procède de l'inachèvement du processus d'(éthio-)sémisation de populations de langue couchitique (les Bedjas) historiquement en contact avec des groupes nilo-sahariens (voir tableau page suivante). Certains traits phonétiques sont stables quand d'autres, morphologiques et syntaxiques, sont variables. Ainsi les parlers du Gash et du Barka se caractérisent par une réalisation glottale de la pharyngale sonore. L'alternance libre notée par Raz en mansa' est une isoglosse pertinente qui s'explique historiquement par l'absence de pharyngale en bedja. De même, la réalisation [j] (/g/en mansa') : beni-amer *hij* « premier mois lunaire », mansa' *hig*.

	bedja	beni-amer	mansa'
"crocodile"	lema (nubien)	alma	timsah
"poisson"	'ashi (arabe)	'âshob	'âsa
"aller"	hirer (éthio-sém.)	hêrar	gis
"ombre"	'anda	'idal	tilal
"hyène"	karây	karay	tikla

- 11 Chez les bilingues Tigrés Bet 'Awad, pour un énoncé comme : « As-tu vu un âne dans cet oued ? », on aura : *tun Hilil'adig hoy rehetâ*, soit un énoncé avec des morphèmes bedjas (*tun*, *ta*) et un lexique tigré (*'adig*, *Hilil*) et bedja (*reh*, issu de l'arabe), face au tigré d'autres beni-amers : *dib-ba-Hilil 'adig re'eka* et au bedja : *mek ôn o-khor-ib rehetâ*. Inversement, on aura des énoncés avec une séquence tigré et un lexique bedja (*bado* + *b*) : *badob 'ad-Hamad bakhit litharas halla*: « La terre des Hamad Bakhit est en culture ». Certains Artegya bilingues disent *bado-ga tokar*, « la plaine de Tokar », où *bado* (ici sans *-b*, forme de citation en bedja) est pléonastique (/car signifiant déjà « plaine » en bedja). Le préjugé diglossique introduit par la diffusion du tigré de Keren est naturellement source de contradictions permanentes chez des locuteurs pour lesquels la norme est aussi fonction de l'idée qu'ils s'en font. Un Beni-Amer pourra dire : *maqaddan i-kwoytu*, « La jalousie n'est pas bonne », où le verbe bedja *kwat* (*im*) remplace le tigré *sanni*. On corrige en bedja les enfants bilingues qui assimilent le *-b* relateur accusatif indéfini à une simple marque du complément d'objet et disent : *gaw-i deefa-b rahani*, « Je vois une porte de la maison », au lieu de : *gawi deefa rahani*.
- 12 Le bilinguisme apparaît d'abord comme le résultat d'un besoin, à un moment donné, d'élargissement du système de communication en place de communautés africaines autochtones, et non l'issue temporaire d'une évolution inéluctable vers le monolinguisme. L'arabe, bien que depuis quatorze siècles dominant, sans l'effet massif d'une scolarisation planifiée et du relais des médias, est dans l'incapacité de capter l'ensemble des rôles de la sphère relationnelle étendue. En outre, la faible dialectisation

tant du tigré que du bedja empêche l'arabe d'assumer pleinement le rôle véhiculaire qu'il joue ailleurs au Soudan, où la différenciation linguistique est génératrice de son extension sous des formes diverses (voir le juba-arabic). C'est cette fonction qu'a remplie l'arabe pour des communautés nubiennes fortement dialectalisées et séparées, de Sayalla à Korosko (avant la mise en eau du barrage) par une enclave arabophone.

- 13 À cet égard, cette région du Soudan est dans une situation particulière, qui annonce celle, au sud, des zones afarophone et somalophone où l'intercompréhension et, en Somalie, le développement d'une *koinè*, ont, toutes proportions gardées, cantonné l'arabe au rôle qu'avait le latin dans l'Europe médiévale. Plus loin au sud, dans l'actuelle Tanzanie, c'est le développement rapide du swahili, puis d'une norme sur la base de la variété urbaine de Zanzibar, le *ki-unguja*, qui, pour les mêmes raisons, a empêché l'enracinement de l'arabe hors des cercles arabes ou arabisés des villes de fondation arabo-persane.
- 14 Ce besoin momentané explique les dédoublements qui s'opèrent, notamment sur le plan morphologique et qui sont autant de redéveloppements conformes à la systématique des langues, aux dépens de l'emprunt arabe. C'est, en swahili, la double dérivation arabe (figée) et bantoue (productive) ; c'est, en somali, les binômes pluriel somali (*qoryo* ou *bunduqyo*, « fusils »), pluriel arabe *banâdiq* ; en tigré, les synonymes pour « œufs », *bêdat* (schème de pluriel tigré régulier sur un emprunt arabe), *inqawâqih*, pluriel brisé, également normal, mais formé sur un étymon éthio-sémitique.
- 15 Selon que l'on applique une grille statutaire ou fonctionnelle, on obtient des résultats diamétralement opposés. Que l'on prenne en compte les types d'affectation (les choix) opérés en matière politique, culturelle, confessionnelle, éducative, l'arabe est sans rival. Que l'on considère le champ d'application, on découvre que le bedja, qui n'est ni langue de la capitale, ni langue nationale, mais langue régionale et ethnique en place antérieurement à l'arrivée des Arabes, a conservé ce trait identitaire, qui restreint l'arabe aux situations d'emplois officiels et de prestige n'impliquant pas le locuteur en présence de ses contribués. La fonction véhiculaire assumée par l'arabe a pour corrélat le rôle intra-communautaire du bedja et du tigré, dès qu'il est fait référence au groupe et au territoire. Il est ainsi fréquent de voir un litige foncier débiter en arabe devant le juge et se poursuivre en bedja car les droits sur le sol sont inaliénables : *û-hâsh hâshon*, « La terre est notre terre », dit l'adage juridique bedja (Morton).
- 16 On voit ainsi que ce bilinguisme de complémentarité (cas Ig. 1 = Ig. 2) peut devenir de simple opportunité (Ig. 1 > Ig. 2), l'arabe et le bedja (ou le tigré) n'intervenant pas dans les mêmes contextes. Le bilinguisme n'est pas territorial comme en Belgique, il partage la pratique de chaque individu en fonction de la conscience qu'a chaque bedjaphone de l'inaliénabilité du territoire ancestral. Certaines nations n'ont jamais renoncé à cette attestation d'historicité, parfois avec le secours de la religion. On pense à la Pologne plusieurs fois divisée et dont tout enfant devait pouvoir répondre en polonais à la question de ses parents : « De qui es-tu le fils ? Je suis le fils de l'aigle blanc » (emblème des Jagellon).

Diglossie

- 17 Toutes les communautés concernées, notamment les cercles détenteurs de la tradition, ont en commun de revendiquer à la fois la supériorité de l'arabe et la stricte conformité de l'idiome local avec la langue du Coran. La survivance de ces parlers est une

contradiction que le locuteur résout en affirmant l'identité de son parler et de celui de l'arabe. On entendra un Beni-Amer dire : *la-higya tigre la-'arabiyat massil*, « La langue tigré est comme (à l'image de) l'arabe ».

- 18 Cette intuition que le locuteur a du nombre d'emprunts arabes (qui souvent sont des éthio-sémitismes) équivaut à poser un isomorphisme fondamental entre son vernaculaire et la langue officielle, et qui fait de sa pratique un segment idiosyncrasique accessoire. Le parler non écrit et ressenti comme tel est qualifié, par les locuteurs eux-mêmes, de « jargon » (*rotâna*), de façon plus neutre, de *lahja*, versatile dans sa syntaxe et de statut inférieur. Cette attestation de conformité du parler et des valeurs qu'il exprime revient à définir implicitement un espace de coexistence pour la langue dominée.
- 19 La façon dont le locuteur se situe ici est ainsi différente de celle que revendiquait, par exemple, Biruni – et qui est aussi celle des Bedjaphones qui n'écrivent qu'en arabe – lorsqu'il affirme² :

« C'est en arabe que, par traduction, les sciences [nous] ont été transmises de toutes parts. [...] Les beautés de la langue arabe ont circulé avec elles dans nos artères et dans nos veines. Certes, chaque nation se plaît aux couleurs de sa langue bien-aimée, celle du commerce habituel que chacun entretient avec ses amis et ses compagnons. Mais si j'en juge par moi même et par ma langue natale /lin dialecte iranien du nord, à empreinte turque », Massignon, *Opéra minora*, II, 1963 : 588] je pense qu'une science serait aussi étonnée de s'y voir éternisée qu'un chameau de se trouver dans la rigole de La Mekke ou une girafe au milieu de pur-sang. Quand je compare l'arabe et le persan – et je suis à l'aise dans ces deux langues – j'avoue préférer l'invective en arabe à l'éloge en persan. [...] Un ouvrage scientifique traduit en persan perd tout son éclat, sa portée décline et il ne sert plus à grand chose. Le persan n'est bon qu'à transmettre des récits historiques sur les anciens rois ou des contes pour les veillées nocturnes. »¹

- 20 À la différence de cette acculturation revendiquée, la conduite mimétique s'inscrit dans un rapport dual (diglossique à l'endroit de l'arabe) où bedja et tigré occupent la place du dialecte arabe vis-à-vis de la langue littéraire en milieu monolingue, soit :
1. arabe littéraire > arabe dialectal
 2. > bedja (parlers bishâri, haDanDowa)
 3. > tigré (parler mansa' > beni-amer)
- 21 En arabe seulement, le dialecte relie à une norme à un champ d'application différent, diglossique, quand, par exemple, entre deux variétés de bedja et de tigré de même statut, il y a bilinguisme.

Onomastique

- 22 Les Bedjas ont plus haut été désignés comme les vrais autochtones du désert oriental. Les inscriptions égyptiennes et axoumites (*Bukak* ou *Bukkah*, *Bega* ou *Buga*), les rapprochements encore conjecturaux avec la forme reconstruite Meja (Schäfer), celui, plus certain entre le « Blemmyes » des Grecs et *balami* (Zaborski, 1989), confirment la présence continue de « Bedjas » dès le milieu du second millénaire avant notre ère. La conquête arabe, principalement dirigée vers les terres utiles de la vallée, n'a que tardivement affecté cette marge allant du Nil à la mer Rouge où les communautés bédouines conservèrent longtemps leur autonomie. Plusieurs témoignages montrent que des raids bedjas atteignaient encore al-Fustât au IX^e siècle.

- 23 En fait, jusqu'à l'arrivée des Ma'aza, connus en Arabie sous le nom de Bani 'Atiyya, invasion dont Burckhardt signale les premiers effets au début du XVIII^e siècle, les Bedjas furent pratiquement les seuls occupants de l'ensemble du désert oriental. C'est, semble-t-il, à la suite du vol, par un parti ma'aza dans une zone contrôlée par les Bedjas 'Ababda, du voile de la Ka'aba, qu'en 1803, Muhammad 'Ali, après des représailles contre les Ma'aza (Murray : 268) leur reconnut la zone comprise entre le wadi 'Araba et la route Qift-Qoseyr, « frontière » actuelle entre les Ma'aza Umsayri et les 'Ababda. Le bedja, presque totalement supplanté par l'arabe en Égypte, est toutefois encore attesté, dans la vallée du Nil, à Assouan, Daraw (où des communautés sédentaires sont impliquées dans le commerce des chameaux en provenance de l'est du Soudan), et sur la côte, de Marsa 'Alam à Bir Shallatein. Au Soudan, les Bedjas sont les principaux occupants de l'*hinterland* compris entre le wadi 'Allâqî, Berber, la rive droite de l'Atbara et la côte, avec quelques communautés d'agriculteurs sur le Nil. Ces bedjas, s'ils sont parfois arabophones, conservent, on l'a dit, l'usage plénier de leur langue.
- 24 Il n'est pas aisé d'interpréter les données les plus anciennes (les Blemmyes ne sont plus cités après le VI^e siècle), ni celles des géographes arabes, dans la mesure, où la différenciation clanique qui fonde la distribution dialectale actuelle paraît peu antérieure au XVI^e siècle pour les Bishâriyyîn (Sandars), plus sûrement du XVII^e siècle pour les HaDanDowa (Owen, Crawford), en relation avec le déclin des Funj. À part les Arteyga cités par Ibn Hawqal, la plupart des groupes jadis prépondérants, comme les Zanâfij, ont disparu ou ont été supplantés. Mais comme l'a tenté Zaborski (1966, 1972, 1984), l'analyse apporte quelques informations, quand elle évite le piège d'une reconstruction linéaire à la façon de Paul qui établit une « chronologie bedjae » de - 2750 à 1948, en mettant mécaniquement bout à bout toutes les mentions apparemment relatives aux « bedjas ». Si, historiquement, il semble que l'extension de ceux-ci, au sud, soit liée au déclin du royaume d'Axoum, l'origine bedjae des 'Ad Hâ, sahoë des Mayra et Mansa', tous tigréphones, des San'adagle, de langue tigrigna, paraît procéder de reclassements beaucoup plus récents.
- 25 Le nom Hadârab (**had'a-'ar + b*, « fils de chefs » ?), régulièrement cité dans les chroniques arabes, a subsisté pour désigner autant un lignage beni-amer que la langue bedjae en tigré (les Arteyga bedjaphones utilisant la forme *hadarabai-t* calquée sur *beDawîé-f*).
- 26 Au total, il semble que, dès la plus haute époque (Brugsch : 345), le terme *bukak* (sur une inscription de l'époque de Toutmès III) ait été autant un terme géographique désignant les « peuples du sud » qu'un ethnonyme. Cette connotation n'est pas présente dans *'arab*, qui, pour les Bedjas, désigne non les Arabes (voir le titre trompeur du livre de Linnant de Bellefond sur les « Arabes Bicharieh » ou chez Burckhardt son « Vocabulary of the dialect of the Arab Bisharye », dans ses *Travels to Nubia*), mais ceux de leurs contribuables demeurés pasteurs et tenus par le système de solidarité lignagier³.
- 27 C'est le mot *balawi* – semble-t-il de *Balaw*, Bedjas arabisés de Souakin qui fournirent par exemple les *nâ'ib* appointés par les Turcs à Massawa⁴ – qui désigne les Arabes. Roper, qui donne aussi le sens de « high bom man, lady » tandis que Reinisch traduit *balawiyet* par « Arabisch, Herrensprache », confirment comment peuple et langue arabes, quoique reconnus comme références (ce que montrent aussi les généalogies), ne sont plus nommés comme tels et permettent aux Bedjas de s'approprier le terme *'arab*. Ce collectif (singulatif *arabînai*), désigne donc bien un Arabe (tous les Bedjas se disent « Arabes »), mais un pasteur de l'Etbay par exemple, c'est-à-dire quelqu'un qui parle bedja et suit la coutume *o-slif*. Le terme inclut ainsi potentiellement certains groupes Beni-Amers

bilingues, mais exclut les Arabes Rashâidas, en concurrence avec les éleveurs bedjas HaDanDowa.

- 28 On voit ainsi que le glissement sémantique « (Arabe) bédouin » = « (vrai) Bedja » s'est opéré par incorporation, au bénéfice exclusif des Bedjas. *Barû 'arabînai*, « c'est un (vrai) bedja », marque l'opposition posée entre l'habitant des villes, l'Arabe (*balawi*) et le Bedja qui, traditionnellement, n'y séjourne que temporairement pour y vendre le produit du troupeau. Cette différenciation est ancienne dans le monde arabe. Elle est déjà apparente chez Ibn Khaldun (*'arâb*).
- 29 Elle est sans doute à l'origine du nom « bedja (avec des graphies arabes variables (*Bejjâh*, *Bejjatu*, *bujawi*)), que Werner Munzinger (1964 : 282) le premier a rapproché de *tu-beDâwie*, lui-même issu de *badu*, « bédouin » : 'Le nom *bedja* est une altération de *bedou*. Les *Hadendoa* et les *Beni Amir* appellent leur langue *To 'bedauie*, c'est-à-dire le bédouin. ' Elle est parallèle, en tenant compte d'un peuplement plus homogène, à ce que Chelhod a dit de l'Arabie ancienne où *badu* qui, étymologiquement, désigne les nomades de la steppe, en est venu à désigner culturellement ceux qui vivent selon le code de l'honneur du désert et en acceptant les lois non écrites, ne reconnaissant que la tribu et le clan comme autorité.
- « Pour Byzance, comme pour la Perse, les commerçants de la Mecque n'étaient que des bédouins. De même, aux yeux des citadins de Taëz ou de Sanaa, les montagnards des hauts plateaux, pourtant fixés au sol et vivant de l'agriculture, sont des qabâ'il, des tribus, autrement dit des gens dont le système social et culturel est calqué sur celui des Bédouins. » (1984 : 40)
- 30 La différence ici tient au processus d'inculturation qui a permis aux Bedjas d'inverser à leur bénéfice exclusif un rapport hiérarchique. Cette représentation est toujours vivante. Les Rashâidas précédemment cités, venus d'Arabie au siècle dernier, ne sont ni des 'Arab, ni mentionnés en bedja d'après leur autonome. Ils sont appelés *Tibeedi*, selon une généalogie populaire (et dépréciative) qui les rattache à Zubayda, la femme de Haroun al-Rashîd.
- 31 Bedja n'est pas (ou n'est plus) un autonome. Il n'est pas non plus un ethnonyme (remplacé dans cette fonction par les noms des groupes territoriaux). *Balawi* comme *BeDawie* renvoient à une taxinomie culturelle, fondée sur la langue et le mode de vie en relation avec la pénétration arabe, à laquelle les Bedjas ont répondu en se retranchant dans les solitudes de l'Etbay et en s'organisant en quasi-autarcie. Les tragiques disettes récentes et le développement agricole dans la zone d'épandage du Gash ont perturbé cette organisation séculaire, avec l'entrée en ville des HaDanDowa, leur arabisation partielle et une dépendance, économique croissante. Mais cette évolution n'a pas encore effacé, au moins symboliquement, la très ancienne marge, propriété inaliénable des 'Arab, fermée aux *wer-hâshi*, « aux étrangers » (c.-à-d. d'un pays autre) habitant le « *bilâd al-Sûdân* », la vallée du Nil et ses abords immédiats.
- 32 La division des Beni-Amers, qui distinguent entre ceux du Soudan et ceux d'Erythrée, si elle paraît récente et liée à la partition du territoire tigré entre les colonisateurs italien et britannique, n'a fait que renouveler l'expression de cette revendication foncière, ici à l'intérieur du cadre communautaire. Contrairement à ce que relevait ironiquement Ullendorff⁵ dans l'introduction de Nakano, il existe bien une différence entre *khâsâ* et *hâsâ*. Le premier est le nom que les Arabes notamment donnent aux tigréphones, le second désigne les locuteurs de la région de Tokar et de Port-Soudan, qui se différencient ainsi de ceux d'Erythrée. Un locuteur dira, pour vérifier si son interlocuteur est du Soudan comme lui : *inta hâsâ inta ?* « Es-tu tigréphone ? » Ce faisant, une double relation

est posée, montrant que la connaissance du tigré a, pour les Beni-Amers, une valeur identificatoire, et d'abord hors d'Erythrée où les groupes bilingues d'origine bedjae sont les plus nombreux.

- 33 À l'antagonisme vallée du Nil/désert s'ajoute une différenciation Tigrés du Soudan/Tigrés d'Erythrée, ceux-ci se trouvant confortés par la diffusion de la norme de Keren. Dans les deux cas, l'enclavement historique (et géographique) est symétrique d'une situation de plurilinguisme caractérisée par la complémentarité et la dualité des pratiques.

BIBLIOGRAPHIE

- BRUGSCH H., *Geschichte Aegyptens unter den Pharaonen*, Leipzig, 1877.
- BURCKHARDT J. L., *Travels to Nubia*, London, 1819.
- CHELHOD J., *L'Arabie du Sud, Histoire et civilisation*, Paris, 1984.
- COHEN M., *Pour une sociologie du langage*, Paris, 1956.
- CRAWFORD O. G. S., « The Ashraf of the Sudan », *Sudan Notes and Records*, XXXVI, 1955.
- FERNEA R. et GERSTER G., *Nubians in Egypt*, Austin, 1973.
- LINNANT DE'BELLEFONDS H., *L'Etbye, pays habité par les Arabes Bicharieh*, Paris, 1868.
- MORTON J., *Descent and Reciprocity in Beja Land Tenure* (ms).
- MUZINGER W., *Ostafrikanische Studien*, Schafhausen, 1864.
- MURRAY G., *Sons of Ishmael: A study of the Egyptian Beduin*, New-York, 1950.
- NAKANO A. (and YOICHI Tsuge), *A vocabulary of Béni Amer Dialect of Tigre*, African Languages and Ethnography XVI, Tokyo, 1982.
- OWEN T. R. H., « The Hadendowa », *Sudan Notes and Records*, XX, 1937.
- PAUL H., *A History of the Beja Tribes of the Sudan*, London, 1954.
- RAZ S., *Tigre Grammar and Text*, Afroasiatic Dialects, Semitic, 4, Undena Publ. Malibu, 1983.
- REINISCH L., *Wörterbuch der Bedauye Sprache*, Vienna, 1985.
- ROPER E. M., *Tu-Bedawie : An Elementary Handbook for the Use of Government Officials*, Hertford, 1928.
- SANDARS G. E. R., « The Bisharin », *Sudan A/ores and Records*, XVI.
- SCHAFER H., *Die Aethiopische Königsinschrift des Berliner Museum*, Leipzig, 1901.
- ZABORSKI A., « Notes on the medieval History of the Beja Tribes », *Folia Orientalia*, VII, 1966.
- ZABORSKI A., *Beja and Tigre in the 9th and 10th Century Period*, Rocznik Orientalistyczny, 1972, p. 35.
- ZABORSKI A., « Tigre and Bagulin in the 9th and 10th Century Period », *Quaderni di Studi Etbpici*, Asmara, 1984.
- ZABORSKI A., « The Problem of Blemmyes-Beja : an Etymology », *Beiträge zur Sudanforschung*, 1989.

NOTES

1. Pour des raisons pratiques, *D* et *H* notent respectivement l'implosive du bedja et la pharyngale sourde du tigré. L'occlusive glottale et la pharyngale sonore n'ont pu être distinguées. Elles sont rendues par l'apostrophe. Les emphatiques de l'arabe et l'accent du bedja n'ont pas été notés.
 2. *Kitâb as-Saydana*. Cité par V. M. Monteil, *La Pensée arabe*, Seghers rééd. 1987, p. 9.
 3. Cette arabisation n'est pas le propre des Européens. Tabari rapporte la capture et la déportation à Bagdad du chef bedja « Ali-Bâbâ » (bedja *o-lbab*).
 4. CONTI-ROSSINIC, *Principi di diritto consuetudinario dell'Eritrea*, Roma, 1916, p. 722.
 5. ULLENDORFF E., C. R. *Journal of the Royal Asiatic Society*, 1987, p. 102-104 : « Equally, odd is the statement that this dialect is called by Mr. Adam Ahmad P'informateur de Nakano] « ha.sa ». This is tantamount to saying of German this dialect is called by Herr Schmidt « deutsch », for it is common knowledge [...] that in the Kassala province of the Sudan as elsewhere the Tigre language b generally referred to as *hâsâ* or *al-khâssiyya*. »
-

INDEX

Mots-clés : linguistique, Soudan

AUTEUR

DIDIER MORIN

CNRS-Cedej